

# accents.

BULLETIN D'INFORMATION DU PARTI EVANGELIQUE 03/2009

## FAIRE RESPECTER NOTRE CULTURE CHRETIENNE!

**Pour le PEV, l'initiative antiminarets n'est pas le bon moyen, ni pour inciter la population musulmane à s'identifier à nos valeurs de base, ni pour empêcher l'émergence d'une société parallèle.**

WALTER DONZÉ,  
CONSEILLER NATIONAL

En lieu et place de l'initiative antiminarets, le conseiller national Walter Donzé (PEV, Frutigen BE) propose un nouvel article constitutionnel relatif à la religion: « Il pourrait assurer à chacun de pouvoir exercer sa religion; il devrait cependant également mentionner que notre pays connaît une tradition et une culture chrétienne qui se doivent d'être respectées. »

J.A.B.

3000 Berne 7

Veuillez annoncer vos changements d'adresse.



Walter Donzé, PEV BE

La Suisse est parvenue, après des siècles de tensions entre religions, à assurer la paix des religions, en ce qu'elle a offert à chacun la liberté religieuse. Le PEV n'est pas prêt à revenir en arrière sur cet acquis.

Nous ne serons pas forts si nous nions nos fondements, mais bien si :

■ **l'ordre juridique est appliqué:** les appels à la violence, les mariages forcés, l'excision, l'oppression des femmes ou même l'application de la charia ne sont pas tolérés.

■ **les valeurs de base sont maintenues:** Les musulmans de Suisse et

leurs organisations doivent se déclarer en faveur de la liberté de religion et reconnaître que celle-ci vaut également pour les musulmans et musulmanes qui veulent se convertir à une autre religion.

■ **des objectifs d'intégration sont fixés:** une prédisposition à l'intégration doit exister. Appartiennent à un contrat d'intégration des cours de langue obligatoires, lors desquels les valeurs éthiques, les droits et les devoirs en vigueur en Suisse sont aussi abordés.

■ **les écoles sont soutenues:** Les soirées et les entretiens avec les parents, les cours de natation et les camps scolaires sont obligatoires pour tous.

■ **l'on garde un oeil sur les dirigeants spirituels musulmans.** Ils doivent maîtriser au moins une langue nationale. Les rites de toutes les organisations religieuses doivent se faire en une ou deux langues nationales.

■ **notre foi et notre culture chrétienne-occidentale se maintiennent vivantes.**

### CONSIGNES DE VOTE

Le PEV recommande le vote suivant pour la votation du 27 septembre :

Financement additionnel de l'AI

OUI

Suppression de l'initiative populaire générale

OUI

### EDITO

#### Participez au mouvement !

Le PEV Suisse déménage. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, le secrétariat du PEV Suisse se trouve au coeur de la vieille-ville de la capitale fédérale. Après 60 ans à Zurich, capitale économique de notre pays, le parti a fait le pas et a déménagé au centre de l'activité politique fédérale. Ce pas s'est imposé car tous les autres partis, mais aussi bien des organisations, des associations et surtout les journalistes accrédités au Palais fédéral ont leurs bureaux à Berne. Le PEV démontre ainsi sa forte volonté de marquer de son empreinte l'actualité politique, surtout aussi la politique fédérale, toujours plus médiatisée. Par ailleurs, par son déménagement le PEV Suisse s'approche des sections montantes romandes.

Le PEV touche. 4700 personnes déjà se sont laissées toucher et ont décidé de soutenir le PEV par leur adhésion. Beaucoup d'entre eux font bouger les choses en assumant un mandat politique. Et, Dieu soit loué, il y en a de plus en plus qui participent au mouvement. La politique, c'est ça. Participer, se remettre en questions, bouger afin de trouver le consensus nécessaire dans une démocratie directe comme la nôtre. Mais savoir limiter le mouvement afin qu'on reste en accord avec nos principes et nos valeurs. Définir ces limites, c'est notre défi quotidien.

Joel Blunier, secrétaire général

# REDEMARRER L'AI SUR DES BASES SAINES

**L'AI doit être assainie sans tarder. Des recettes supplémentaires y sont indispensables. Il y a une année déjà, le PEV a décidé de soutenir le financement additionnel.**

HEINER STUDER,  
PRÉSIDENT PEV SUISSE

La dette de l'AI ne cesse de s'accumuler. Actuellement, l'AI est endettée auprès de l'AVS avec environ 13 mia de francs suisses. Chaque jour, la dette augmente de 4 mio de francs suisses. Il va donc de soi que l'AI doit être assainie. Pour cette raison, le PEV soutient le financement additionnel, sans lequel un assainissement est illusoire.

Afin de couvrir le déficit annuel de l'AI et d'éviter ainsi un nouvel endettement, le Conseil fédéral et le parlement proposent une augmentation de la TVA de 0.4%, limitée à sept ans. En même temps, ils proposent de découpler l'AI de l'AVS pour ne pas mettre en danger cette dernière. Ces deux sujets seront soumis au vote populaire le 27 septembre prochain. Suite à la crise économique, le parlement a décidé de repor-

ter l'introduction de l'augmentation de la TVA à 2011 afin de s'assurer le soutien des milieux économiques.

Lors de son assemblée de délégués du mois d'août 2008 déjà, le PEV a décidé de soutenir les deux propositions avec 81 voix contre 9. Malgré la crise économique il ne remet pas en question cette décision. Il souhaite plutôt affirmer sa volonté d'assainir l'AI, «un geste de solidarité envers les faibles et par patriotisme», comme l'a formulé le ministre démissionnaire Pascal Couchepin.

Nous constatons actuellement que la 5<sup>e</sup> révision de l'AI fait ses effets. Le nombre des nouvelles rentes est en baisse, le nombre des rentes en cours également. Mais afin de réduire l'endettement et d'éviter de nouveaux déficits après la fin du financement additionnel, des mesures d'assainissements seront inévitables à l'avenir. Il y a peu, le Conseil fédéral a soumis à la procédure de consultation la 1<sup>e</sup> partie de la 6<sup>e</sup> révi-

sion de l'AI: il propose des mesures drastiques que le PEV ne pourrait pas soutenir sans autre. Une chose pourtant est claire: si nous n'acceptons pas le financement additionnel le 27 septembre, nous soutenons indirectement ceux et celles qui ont concocté cette 6<sup>e</sup> révision de l'AI impitoyable!



## « Protection contre le tabagisme passif »

Le tabagisme passif rend malade et tue. Dans la plupart des pays d'Europe, il va de soi aujourd'hui que les lieux de travail sont non-fumeurs, y compris dans la restauration. Malgré les expériences positives faites en Suisse et à l'étranger, les Chambres fédérales ne sont pas parvenues en automne 2008 à adopter une loi fédérale efficace et uniforme pour la protection contre le tabagisme passif. C'est pourquoi le PEV soutient, avec une quarantaine d'autres organisations, l'initiative populaire fédérale « Protection contre le tabagisme passif », lancée le 25 mai 2009. L'initiative demande que tous les espaces intérieurs servant de lieu de travail ou accessibles au public soient non-fumeurs. Elle réclame donc une réglementation claire et simple à appliquer, qui a fait ses preuves à l'étranger et dans certains cantons suisses. Signez la liste de signatures inclus maintenant! Des plus sont disponible sous [www.sansfume-e-oui.ch](http://www.sansfume-e-oui.ch).

# DEBLAYER LA CONSTITUTION

**L'initiative populaire générale a été un projet mort-né, comme le redoutait le PEV. Difficile à réaliser, elle doit être rayée de la constitution.**

(nh). « L'initiative populaire générale peut devenir un projet mort-né: Qui s'engagerait dans un projet pouvant être modifié par le Parlement, alors qu'il peut, sans plus d'efforts, déposer une initiative populaire rédigée? » prévenait le conseiller national Walter Donzé (PEV, BE) en novembre 2002 déjà. La seule innovation dans l'« Arrêté fédéral relatif à la révision des droits populaires » serait le référendum facultatif en matière de traités internationaux, qui servirait surtout aux forces conservatrices.

Le PEV avait donné un NON comme consigne de vote, pourtant le peuple avait accepté l'introduction de l'initiative populaire générale. Avec cet instrument, 100'000 votants ou huit cantons auraient pu exiger l'ajout ou la suppression de nouvelles dispositions législatives ou constitutionnelles. Le Parlement aurait été responsable de la réalisation concrète. La législation d'exécution fourmille à tel point de problèmes, qu'aucune des deux chambres n'est entrée en matière sur le projet. En effet, la réalisation d'une initiative

est déjà un sujet de discorde entre les deux conseils.

La constitution ne doit pas contenir de rebuts qui ne sont pas applicables. C'est pourquoi le PEV soutient la suppression de l'initiative populaire générale: elle est trop compliquée et non attractive par rapport à l'initiative populaire rédigée. Un réel renforcement des droits populaires serait beaucoup plus important, par exemple au moyen d'une diminution des signatures nécessaires pour une initiative, passant de 100 000 à 70 000.

## Rapport final de l'EURO 2008

Le rapport final officiel de l'EURO 2008 ne contient aucune explication au sujet de l'opposition entre les milliards de gains de l'UEFA exonérés d'impôts et la participation financière de l'Etat lors de cet événement. Le Conseiller national Aeschbacher (PEV, ZH) souhaite que l'UEFA soit soumise aux impôts comme toute autre entreprise.

## Peines plus lourdes pour les chauffards

Ruedi Aeschbacher souhaite que les chauffards soient soumis à des peines préventives de 5 ans et non plus de 3 ans.

## EN ROUTE POUR UNE ANNEE ELECTORALE CHARGEE EN 2011

A l'assemblée annuelle, l'année électorale 2011 et Lilian Studer étaient au premier plan.

« Le comité préparera sérieusement l'année électorale 2011. Nous cherchons des gens qui s'investiront pour la cause du PEV. » C'est ainsi que Susanne Rüfenacht a décrit un but important du PEV Fribourg pour 2009-2011 lors de l'assemblée annuelle le 27 mars à Cordast. Pour le moment, le PEV Fribourg est surtout présent dans le district du Lac. En 2011, il y aura dans le canton de Fribourg des votations communales, cantonales et nationales.

La présidente s'est montrée satisfaite de l'année 2008 qui fut couronnée de succès. Le PEV a été présent lors de différentes occasions dans le canton et il est de plus en plus pris au sérieux et écouté par les autorités cantonales. Daniel de Roche parla de différents thèmes d'actualité au Grand Conseil de Fribourg et constata en conclusion que le PEV est une petite, mais néanmoins importante roue dans la politique fribourgeoise. La conseillère générale Silvia Merz a orienté l'assemblée sur le travail dans la commission de jeunesse de Morat. Le projet j-Motion qui a pour but d'aider les jeunes qui sont dans des situations difficiles à réin-

tégrer le monde du travail, intéressa spécialement les auditeurs.

Dans la deuxième partie de la soirée et en rapport avec le thème « Zäme läbe » (= « vivre ensemble »), Lilian Studer informa l'assemblée sur le travail dans le canton d'Argovie en rapport avec la politique de générations. Elle raconta de façon captivante comment elle vit avec de vieilles personnes sous le même toit, tout en entretenant un contact agréable. A part cela, elle s'engage pour des projets scolaires ou de loisir dans lesquels diverses générations se côtoient. De telles rencontres aident à réduire la propension à la violence des jeunes. Ceci d'autant plus que les

jeunes font des expériences sensuelles et sensées au contact avec des personnes âgées. Ainsi, leur propension à la violence gratuite diminue.

Les représentants de la presse ont commenté l'assemblée générale dans leur journal avec des articles intéressants: « Le PEV en tant que petite, mais néanmoins importante roue dans la politique fribourgeoise » (Freiburger Nachrichten du 30 mars), « La famille en tant que cellule principale de la société » (Murtenbieter du 3 avril), « Le Parti évangélique à la recherche de candidats » (La Liberté du 31 mars). Ces titres représentent un résumé des prochaines tâches de notre parti.



Lilian Studer, députée au Grand Conseil argovien, et Susanne Rüfenacht.

## A LA RENCONTRE DU PUBLIC

Le PEV Genève ne se présentera pas aux élections cantonales.

La décision prise en Assemblée générale de ce printemps a voulu tenir compte de l'effort de campagne important auquel notre section genevoise a fait face deux années consécutives depuis sa naissance en 2007. Elle invite par ailleurs tous les éventuels candidats pour les prochaines élections communales à d'ores et déjà se mobiliser.

La décision de ne pas se lancer dans la campagne au Grand Conseil genevois a été prise suite au constat qu'une grande partie de notre électoral cible ne nous connaissait pas encore assez. Il nous est aujourd'hui apparu indispensable d'aller à la rencontre de ce public, notamment dans les associations et communautés chrétiennes du canton. Le fait de ne pas être simultanément en campagne nous permettra de nous faire connaître plus librement, sans « pression électorale ».

« Pourquoi ne pas m'engager aux prochaines élections communales de 2011? » C'est la question que nous posons aujourd'hui à nos lecteurs genevois. Nous nous mettons dès ce jour au travail pour rencontrer et préparer de futur-e-s candidates et candidats aux élections communales du printemps 2011. A bon entendeur!

Plus d'infos: [www.pev-ge.ch](http://www.pev-ge.ch) ou [florian.baier@pev-ge.ch](mailto:florian.baier@pev-ge.ch).

### Liberté de vote

Lors de son assemblée des délégués du 22 août au Musée international de la Croix-Rouge, le PEV Suisse a décidé la liberté de vote à l'initiative populaire « Pour une interdiction d'exporter du matériel de guerre ». Les votants ont plaidé en faveur d'une application plus stricte de la loi en vigueur plutôt que l'acceptation d'une initiative jugée trop extrême.

## BILAN DES ELECTIONS AU GRAND CONSEIL

DANIEL DELISLE,  
PRÉSIDENT DU PEV NE

Le défi de ces élections consistait à trouver une base pour nous lancer à l'assaut de ces premières élections cantonales. Notre objectif n'a été atteint qu'à moitié. Faute d'avoir pu obtenir un apparemment avec d'autres partis, le passage d'un quorum à 10% rendait nulles nos chances de placer un ou des candidat-e-s au Grand Conseil. Par contre, nous désirions trouver des personnes capables de défendre nos couleurs

dans les 6 districts, objectif qui n'a pas été atteint. Nous avons 9 candidat-e-s dans seulement trois districts, Boudry, Neuchâtel et Val-de-Travers. Le résultat que nous avons finalement atteint est à l'image de notre maigre composition: 0,83% sur l'ensemble de l'électorat cantonal ou un peu plus de 1% si on se concentre sur les 3 districts où nous avons des candidat-e-s.

Nous tirons deux constats principaux: a) le système électoral actuel avec un éclatement sur 6 districts et la barrière du quorum à 10% fait le jeu des grands partis et rend toute

participation au jeu politique illusoire; b) la faiblesse de nos listes nous rappelle notre fragilité et le grand travail qui reste à effectuer pour les prochaines élections de 2011 et suivant. Notre objectif consiste à faire modifier le système électoral au profit d'un système plus démocratique: avec 1% des voix et la double proportionnalité, nous aurions eu droit à un siège au Grand Conseil. Nous comptons sur la frustration et l'appui des autres petits partis pour faire évoluer le système et briser le joug des partis gouvernementaux.



# PATRICK GSTEIGER

Patrick Gsteiger – un passionné de politique – est candidat au Conseil-exécutif bernois.

SILVIA HYKA,  
COORDINATRICE ROMANDE PEV

Le Parti évangélique suisse a connu un formidable essor ces dernières années, notamment au niveau de la Romandie, où l'année 2010 revêt une importance toute particulière. Les membres du PEV du canton de Berne ont décidé de soutenir tout particulièrement leur section régionale du Jura bernois et ont nommé Patrick Gsteiger candidat au Conseil-exécutif aux côtés de Marc Jost

de Thoune. Ainsi pour la première fois dans l'histoire du PEV en Suisse romande, porté par une campagne au gouvernement, un membre francophone aura une réelle chance de siéger dans un parlement cantonal.

Patrick Gsteiger, indépendant, domicilié à Perrefitte, n'est pas un inconnu de la politique locale et cantonale. Maire de Perrefitte pendant huit ans, il a également été secrétaire du Conseil régional et a œuvré comme secrétaire général ad intérim du Conseil du Jura bernois. Dans ses différentes fonctions, il a

acquis des connaissances précieuses quant aux relations entre le canton et les communes et il connaît très bien la situation politique particulière du Jura bernois.

En passionné de politique, Patrick Gsteiger souhaite avant tout s'engager pour que les questions énergétiques occupent davantage le devant de la scène. Il déplore que le gouvernement actuel n'incite pas plus aux économies d'énergie et à la protection de l'environnement. A cheval entre deux régions linguistiques, le Jura bernois ne remplit pas toujours son rôle de « passerelle ». Pour Patrick Gsteiger, l'intégration du Jura bernois dans la politique cantonale bernoise, sa participation aux prises de décisions et à la bonne gestion du canton lui tiennent à cœur.

Bien qu'il soit un parti de taille moyenne, le PEV a son rôle à jouer dans la politique cantonale, selon le candidat. Il faut dépasser le débat trop souvent stérile entre les deux grands blocs politiques et le PEV BE peut y contribuer grandement, lui qui se situe au centre de l'échiquier et qui est habitué à chercher et à trouver des alliances et des solu-

tions. Aussi, le candidat Patrick Gsteiger a comme crédo politique de « rassembler plutôt que mettre en évidence les différences ». Il veut mener une politique engagée et courageuse dans la recherche de solutions, pour le bien de tous.

## Quelques prises de position du candidat

- **Economie** : Favoriser une économie de marché libérale, mais consciente de ses responsabilités sociales. Conforter la place des petites et moyennes entreprises PME.
- **Environnement** : Protéger l'environnement et promouvoir les énergies indigènes et renouvelables.
- **Famille** : Alléger les charges financières des familles avec enfants.
- **Formation / éducation** : Améliorer la qualité des écoles et de la formation. Prendre au sérieux les enfants et les jeunes et les encourager efficacement vers la tolérance et la compréhension des autres.
- **Finances** : Réduire les dettes, car elles ne peuvent pas être transmises sans autre aux générations futures.



Archive PEV

Patrick Gsteiger souhaite rassembler plutôt que de diviser.

## INVITATION

### Fête du PEV Vaud le 13 septembre à Yverdon

« Fêter – Soutenir – S'informer » sera le thème de la fête du PEV Vaud qui aura lieu le dimanche 13 septembre 2009 à Yverdon, de 14h30 à 17h, au centre Beauregard, Chemin de Beauregard 2, Yverdon. Venez nombreux et participez à un moment convivial en famille ! Nous fêterons la naissance de notre dernière section régionale, celle du nord-vaudois.

Vous pourrez faire connaissance avec différentes personnalités du PEV et notamment son président suisse, Heiner Studer.

L'après-midi sera une occasion de soutenir le PEV au travers d'une course sponsorisée et d'un tournoi de pétanque. Des stands boisson et pâtisserie permettront de se désaltérer. Une partie de l'argent récolté ira pour soutenir le travail de la Croix-Bleue.

Le programme de la journée, le formulaire d'inscription pour la course sponsorisée se trouvent sur [www.pev-vaud.ch](http://www.pev-vaud.ch). Accès en bus ou à pied (20 minutes) depuis la gare CFF.

## Patrick Gsteiger en quelques mots :

42 ans, marié, père de deux filles adolescentes  
Conseiller en énergie – associé – ECE SA  
Loisirs : sa famille, la musique, le chant, la lecture et la méditation

## AGENDA

**5 septembre 2009**  
Sortie automnale du PEV FR

**13 septembre 2009**  
Course familiale sponsorisée du PEV Vaud à Yverdon.

**29 septembre 2009 et 10 novembre 2009**  
Séances publiques du PEV NE

**21 novembre 2009**  
AD du PEV Suisse à Riehen

## IMPRESSUM

accents: bulletin d'information  
du Parti Évangélique Suisse (PEV)  
6<sup>ème</sup> année, numéro 3, septembre 2009  
Paraît chaque trimestre. L'abonnement couvre une année et se renouvelle automatiquement s'il n'est pas résilié deux mois avant la date d'expiration. Prix conseillé: CHF 7.- /an.

Editeur: Parti Évangélique Suisse (PEV)  
CP 294, 3000 Berne 7  
Tél. 031 351 71 71, Fax 031 351 71 02  
info@evppev.ch / www.evppev.ch

Rédaction, gestion des adresses et des abonnements:  
Silvia Hyka, Coordinatrice romande PEV  
161, ch. I.-de-Montolieu, 1010 Lausanne  
021 653 39 75, silvia.hyka@evppev.ch